
Crédit de 2'200'000 francs pour le réaménagement de la place de la Gare de Fleurier

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Les premières discussions liées au réaménagement de la place de la Gare à Fleurier datent de 2003 sous l'égide de la commune de Fleurier. Depuis, une étude a été menée par TransN sur la problématique des transports en général afin de permettre la réorganisation de la place de la Gare en améliorant la sécurité et le confort des usagers et en répartissant les espaces en fonction de leurs utilisateurs.

2. Historique

Suite à la fusion, un bureau d'urbanisme a été mandaté pour développer un projet en prenant en considération les conclusions des études menées par TransN. Cette étude prévoyait d'intégrer la nouvelle gare routière centralisée à l'est de la gare, de limiter au nécessaire l'espace routier afin de permettre de créer une zone de rencontre sur le périmètre de la gare tout en créant un lien avec l'Avenue de la gare et de relocaliser les places de stationnement supprimées par nécessité pour les manœuvres des cars. Les mandataires nous ont soumis l'avant-projet avec ses lignes directrices et ce dernier a fait l'objet d'une discussion regroupant les commissions CUEDD et TP. Avec les remarques émises par les commissaires, l'avant-projet a été affiné et a fait l'objet d'un devis estimatif. Celui-ci s'étant révélé trop onéreux, nous avons pris la décision de poursuivre ce projet avec un autre mandataire pour réduire les coûts et nous concentrer sur les aspects pratiques et fonctionnels.

Les enjeux du réaménagement de la place ne sont pas uniquement motivés par les objectifs précités, mais aussi par des raisons urbanistiques et d'image que Fleurier représente pour toute notre région. Fleurier est un village très fréquenté notamment grâce aux commerces qui y sont présents et de ce fait il joue un rôle de vitrine pour le Val-de-Travers. Le nouveau projet de la place de la Gare, qui est à l'interface du jardin public et des ensembles construits, respectera également, par la qualité des aménagements apportés aux éléments constituant le tissu urbanistique, les objectifs de sauvegarde préconisés par l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS).

De son côté, TransN a réhabilité le bâtiment de la gare et poursuit les aménagements le long des quais et installé une gare routière pour les cars postaux. Nous avons donc travaillé en étroite collaboration avec cette société afin que le projet qui vous est soumis aujourd'hui concorde avec ses attentes et réponde aux contraintes.



3. Bases du projet actuel

L'une des contraintes majeures de TransN est le gabarit routier nécessaire pour la manœuvre des cars. Ce gabarit ira au-delà de l'avenue de la Gare et empiètera sur les places de stationnement actuelles sises au nord de l'office postal.

De notre côté, le principal souci est la sécurité des usagers des TP, comme les piétons incluant ceux à mobilité réduite et les cyclistes venant de tous les secteurs du village. Avec les cyclistes, le problème subséquent des parcs à vélos devait être également pris en considération dans ce projet d'aménagement.

Une analyse des flux de circulation a aussi été menée et deux éléments sont rapidement apparus.

D'une part, il n'est pas possible de modifier de manière significative la circulation automobile, voitures et bus, dans ce secteur et d'autre part, le parcours entre l'école secondaire et la gare devait être sécurisé pour la mobilité douce.

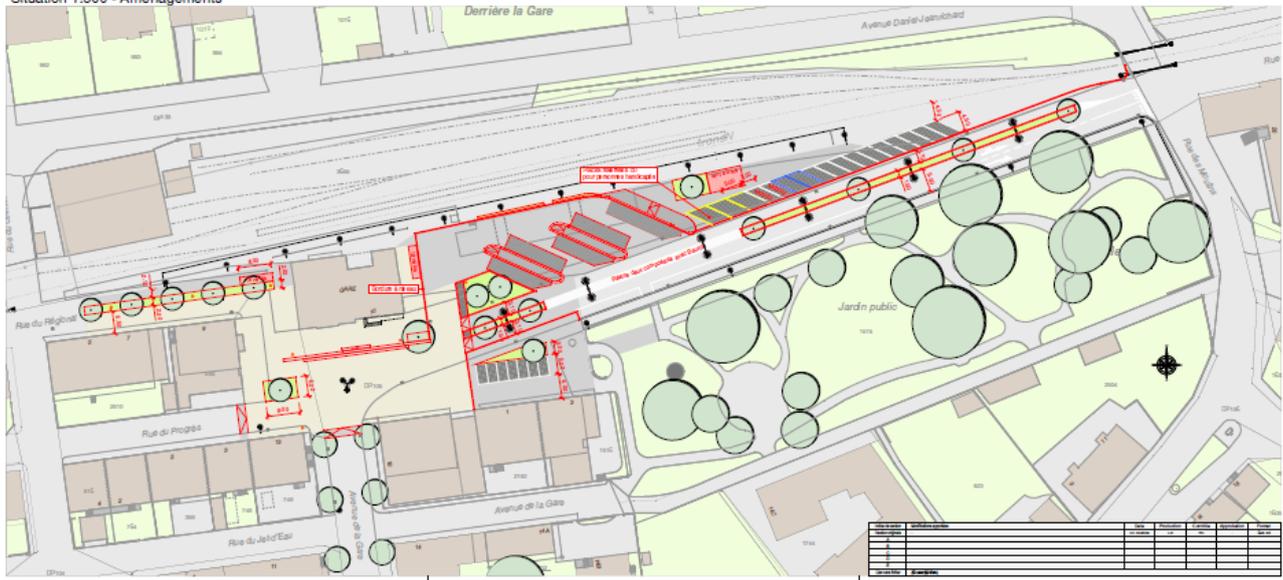


Enfin et le plus important, la création d'un espace de rencontre entre la gare et son avenue commerciale et de même entre la gare et les restaurants sur son flanc ouest ont dû être repensées.

Situation 1:500 - Répartition des secteurs



Situation 1:500 - Aménagements



Légende

Existant

- Bâtiment
- Surface dure
- Surface végétalisée
- Mur
- Escaliers / Rampe
- Dépotoir
- Candélabre
- Arbre

Projet

- Surface enrobée standard ou coloré avec teinte beige
- Surface végétalisée
- Pavage avec grille de gazon
- Pavage granit
- Place en béton pour arrêt de bus
- Quai de bus surélevé
- Abris à vélos
- Démolition
- Plateau ou rampe
- Gradins
- Bordure granit inclinée
- Stationnement en zone bleue / zone blanche
- Candélabre mât fouet
- Candélabre pour place
- Arbre



La variante retenue présente une arborisation à la rue du Régional permettant de fermer la rue pour les piétons et les cyclistes et de ce fait prévoit de maintenir deux des sept places de parcs actuelles. Le positionnement des arbres permet aussi de maintenir un accès facilité devant les maisons notamment pour les services de sécurité. Cette option a été choisie par la qualité qu'elle offre en renforçant la mobilité douce entre le nord (écoles) et le sud (gare) des voies.

Cette variante prévoit également la suppression de 8 places de parc au pied des façades des bâtiments, places de parc formant le front est de la place. Actuellement ces 8 places sont déjà inexistantes durant la période d'été car utilisées pour l'emplacement des terrasses.

Dans sa globalité, cette proposition permet le maintien du nombre de places actuelles.

La variante qui vous est proposée prévoit la création de 16 places de parc sur le domaine TransN au sud des voies (S4). Cette réalisation permet de décharger la place de la Gare. Il est proposé que la Commune finance ces places qui correspondent à des besoins communaux, TransN de son côté nous mettant le terrain à disposition. Il faut relever que parallèlement TransN prend en charge l'entier des coûts de réalisation des quais pour les bus.

Dans le concept tel que proposé, les places de parc très proches de la Poste et du kiosque seront mises en très courte durée.

Une extension des aménagements au nord des voies a aussi été analysée de manière à pouvoir absorber un besoin accru de places de parcs en cas de manifestations importantes à futur et de développer un parking relais pour la gare, sans travaux. La disponibilité actuelle des places reste inchangée.



Ces aménagements pourront être mis en œuvre dans des délais relativement rapides si le besoin de places de parc devait augmenter ces prochaines années.

Le chiffrage de cette variante, par secteur, permet ainsi une certaine souplesse dans le planning à prévoir pour le réaménagement complet de la place de la Gare et des rues attenantes.

4. Les chiffres

Le projet pourra se construire en deux phases. Tout d'abord, l'aménagement sera centré sur les alentours de la gare et de la rue du Régional. Les coûts liés pour ces travaux, comme vous pouvez le voir ci-dessous, s'élèvent à 1'999'075 francs.

Devis +/- 10%	
Aménagements	Estimation des coûts
Secteur principal, place de la Gare (2650m2)	Fr. 1'226'300.00
Rue du Régional (580m ²)	Fr. 349'950.00
Aménagement de la rue de la gare	Fr. 169'365.00
Domaine TransN entre les voies et la rue de la Gare	Fr. 253'460.00
Total Travaux (yc honoraires)	Fr. 1'999'075.00

La première option de réaménagement de la place de la Gare ne prenait en compte que la place devant le bâtiment lui-même, ce sont les 1'226'300 francs. Rapidement il est apparu que la rue du Régional devait être incluse dans la réflexion pour des questions de sécurité, ce sont 349'950 francs supplémentaires. Troisième éléments, la création de places de parc sur le domaine TransN devait compléter le projet pour 253'460 francs. Enfin, la réduction de la largeur de la route dans ce secteur pour ralentir la circulation et faire écho au parc public au sud pour 169'365 francs, permet de finaliser la cohérence de ce projet.

Dans un premier temps, nous préconisons le réaménagement des secteurs au sud des voies selon le tableau et les plans ci-dessus.

La seconde phase pour l'aménagement de l'avenue Daniel-Jeanrichard, en face de la gare, soit au nord des voies pour la mise en place d'un Park & Ride pour un montant de 650'000 francs, fera l'objet d'une nouvelle demande de crédit auprès de votre autorité si le besoin devait se confirmer à futur.

5. Mise en œuvre du projet

Nous souhaitons lancer les appels d'offres au printemps 2019 et avons pour objectifs de lancer les travaux après l'été de cette même année.

Cet important projet s'inscrit également dans le cadre du programme de législature 2016-2020 que le Conseil communal a mis en avant en poursuivant la mise en œuvre d'une politique de mobilité favorisant la sécurité, la mixité des modes de transport et l'accessibilité des centres des villages.

6. Incidence sur les finances communales

Projection des coûts

Total des coûts estimés	Fr.	1'999'075
Divers et imprévus (10,05 %)	Fr.	200'925
Investissement total	Fr.	2'200'000

Le nouvel aménagement induira quelques frais d'entretien supplémentaires. Les arbres ajoutés auront besoin d'être contrôlés et taillés. L'amélioration de l'éclairage public, les marquages au sol et les gradins généreront également quelques charges additionnelles pour le service de la voirie. Nous considérons cependant que ces diverses augmentations représentent une part négligeable de l'ensemble de leur catégorie. Les coûts induits seront ici tenus pour nuls.

Amortissement au taux de 2 %	Fr.	44'000
Coût de l'argent (2 % sur le demi-capital investi)	Fr.	22'000
Coût induit (supplément d'entretien, autres frais)	Fr.	0
Charge financière annuelle	Fr.	66'000

Mécanismes de maîtrise des finances

L'intégralité de la dépense est soumise aux mécanismes de maîtrise des finances. A la date de la rédaction du présent rapport, le montant maximal des investissements pouvant encore être décidés en 2018 est inférieur à l'investissement total.

Le Conseil communal vous demande de bien vouloir déroger aux limites des mécanismes de maîtrise des finances. L'arrêté qui vous est proposé requiert donc la majorité qualifiée de deux tiers des membres présents.

7. Conclusions

La place de la gare de Fleurier est un point central de la vie de notre commune, notamment au travers des nombreux commerces présents à Fleurier et qui mérite depuis longtemps que nous lui accordions de l'attention. Par votre acceptation de ce crédit, vous soulignez l'importance de ce carrefour des mobilités et l'utilité des aménagements à y apporter.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
LE PRÉSIDENT : LE CHANCELIER :

Frédéric Mairy

Alexis Boillat

Annexes :

- arrêté
- devis estimatif, version 4 du 01.10.2018

CRÉDIT DE 2'200'000 FRANCS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA
PLACE DE LA GARE DE FLEURIER



LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le rapport du Conseil communal, du 24 octobre 2018 ;
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;
vu le préavis favorable de la Commission d'urbanisme du 28 juin 2017 ;
vu le préavis favorable de la Commission de gestion et des finances
du 22 octobre 2018 ;
sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier Un crédit de 2'200'000 francs est accordé au Conseil communal
pour le réaménagement de la place de la Gare de Fleurier.

Art. 2 La dépense sera enregistrée comme suit :

- Compte d'investissement n°50300.00 *Autres ouvrages de génie civil*
- Entité de gestion n°31 6150 *Routes communales (DTSC)*
- Projet n°100.31.058 *Place de la Gare de Fleurier*
et amortie au taux de 2 %.

Art. 3 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté
qui entrera en vigueur à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Travers, le 12 novembre 2018

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

LA PRÉSIDENTE :

LE SECRÉTAIRE :

Antoinette Hurni

Hans Peter Gfeller

Avant-projet détaillé

Plan n°
18N046

Commune de Val-de-Travers

Localité de Fleurier

Aménagement de la Place de la Gare



Devis estimatif

Votation des crédits

Version 4 du 01.10.2018



Version	Date	Prod.	CP	Appr.	Format
base	01.10.2018	YPe / FRB	FD	-	A4
A	-	-	-	-	-
B	-	-	-	-	-

Commune de Val-de-Travers / Village de Fleurier

AVANT-PROJET Détaillé : Aménagement de la place de la Gare - Secteur Sud sans S2 S3

DEVIS ESTIMATIF Version 4 du 01.10.2018

La TVA (7.7%) et les honoraires d'ingénieurs sont compris dans le devis.

Les frais de financement (intérêts intercalaires, frais bancaires) ne sont pas inclus dans le devis.

Ne sont pas compris dans le devis les conduites électrique, eau potable et PGEE.

Précision devis : +/- 10 %

Devis établi sur la base des plans n° 18N046-32-01

RECAPITULATION PAR SECTEURS

Aménagements :		Estimation des coûts en CHF (TTC)
SECTEUR SUD		
S1a - Secteur principal, place de la Gare (2605 m2)		1 226 300.-
S1b - Rue du Régional (530 m2)		349 950.-
S3b - Allée d'arbres à l'axe de la rue de la Gare (6 arbres)		169 365.-
S4 - Domaine transN-Entre les voies et la rue de la Gare (620 m2)		253 460.-
SECTEUR SUD		1 999 075.-
TOTAUX TRAVAUX (YC HONORAIRES)		1 999 075.-

- En l'absence de carottage et d'analyse, la teneur en HAP des enrobés bitumineux existants à démolir et évacuer a été admise supérieure à 250 mg/kg de matière sèche. Pollution du coffre non comptée dans le devis, nécessite des investigations

- En l'absence de sondage et d'analyse du terrain en place pour le dimensionnement de la superstructure, la qualité du terrain a été admise bonne et non gélive

La TVA (7.7%) et les honoraires d'ingénieurs sont compris dans le devis.
Les frais de financement (intérêts intercalaires, frais bancaires) ne sont pas inclus dans le devis.
Ne sont pas compris dans le devis les conduites électrique, eau potable et PGEE.

SECTEUR SUD

Chapitre	Aménagements :	Caractéristiques :	Quantité	Unité	Prix unitaire en CHF	Estimation des coûts en CHF
S1a	Secteur principal, place de la Gare (2605 m2)					
S1.0	Installations de chantier et signalisation	Admis ~7%	1	gl	80 000.-	80 000.-
S1.1	Sciage d'enrobé	Epaisseur jusqu'à 15 cm	140	m'	7.-	980.-
S1.2	Démolition de couche d'enrobé bitumineux	Epaisseur jusqu'à 15 cm	2 605	m2	8.-	20 840.-
S1.3	Evacuation des enrobés en décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	950	to	20.-	19 000.-
S1.4	PV : Evacuation des enrobés en décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	950	to	30.-	28 500.-
S1.5	Taxe décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	950	to	30.-	28 500.-
S1.6	PV : Taxe décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	950	to	60.-	57 000.-
S1.7	Démolition de pavés, bordures, yc évacuation et taxes	Granit + muret béton	100	m'	22.-	2 200.-
S1.8	Terrassement coffre de chaussée, yc chargement	Empierrements	1 310	m3	15.-	19 650.-
S1.9	Evacuation des matériaux de coffre en décharge de type A	Empierrements	1 310	m3	15.-	19 650.-
S1.10	Taxe de décharge pour type A	Empierrements	1 310	m3	20.-	26 200.-
S1.11	F+P grave 0/45 pour coffre de chaussée, yc compactage	ép 40 cm	1 050	m3	70.-	73 500.-
S1.12	F+P bordures granit sur lit de béton, yc pose en courbe, découpes et jointoyage.	largeur 20 cm, hauteur 16 cm	130	m'	150.-	19 500.-
S1.13	F+P pavés granit 11/13 bouchardées sur une face, yc pose en courbe et jointoyage		30	m'	130.-	3 900.-
S1.14	F+P bordures métalliques		50	m'	180.-	9 000.-
S1.15	Démolition et réalisation de nouveau dépotaires, yc raccordement et mise à niveau	Admis 1 / 200m2	6	p	5 500.-	33 000.-
S1.16	Réfection de conduites EU et EP, profondeur admise 1,5 à 2,5 m, DN inf. 400mm	yc enrobage et remblayage	150	m'	550.-	82 500.-
S1.17	Mise à niveau de chambres diverses.		30	p	800.-	24 000.-
S1.18	F+P de dispositifs de couronnement pour chambres diverses		30	p	2 000.-	60 000.-
S1.19	Réalisation de marches en escalier, fourniture et pose, yc raccordements	Devant bâtiment gare	1	gl	77 000.-	77 000.-
S1.20	F+P de candélabres, yc socles et raccordements	Type à définir, yc câblage	4	p	6 500.-	26 000.-
S1.21	F+P de tubes PE-LD pour raccordement des candélabres, yc enrobage et remblayage.		150	m'	200.-	30 000.-
S1.22	Plantation d'arbres d'alignement	Y compris anneau béton pour guide racines, et réfections ponctuelles RC	5	p	5 500.-	27 500.-
S1.23	F+P gravier 0/22 pour planie, yc réglage fin et compactage		2 310	m2	10.-	23 100.-
S1.24	F+P de pavés granit pour surface	Yc jointoyage "Sakret S"	30	m2	450.-	13 500.-
S1.25	F+P d'enrobé bitumineux pour couche de support, ép 9 cm	ACT 16 ou 22	2 310	m2	45.-	103 950.-
S1.26	Nettoyage et encollage avant pose de la couche d'usure		2 310	m2	3.-	6 930.-
S1.27	F+P d'enrobé bitumineux pour couche d'usure, ép 4 cm	AC 11	2 310	m2	30.-	69 300.-
S1.28	PV pour enrobé bitumineux coloré pour couche d'usure, ép 3.5 cm	AC 8	1 480	m2	100.-	148 000.-
S1.29	F+P terre végétale dans îlots de petite surface et fosse d'arbres, yc ensemencement	ép 50 cm	180	m2	45.-	8 100.-
S1.30	F+P divers mobilier urbain	Poubelles, poteau (réserve), abri vélo	1	gl	65 000.-	65 000.-
S1.31	Signalisation et marquages	Marquages / signalisation / mal-voyants	1	gl	20 000.-	20 000.-
S1.32	F+P de grilles gazon en béton	Yc pavés de séparation et remplissage	100	m2	250.-	25 000.-
S1a	Secteur principal, place de la Gare (2605 m2)					1 226 300.-
S1b	Rue du Régional (530 m2)					
S1.0	Installations de chantier et signalisation	Admis ~7%	1	gl	25 000.-	25 000.-
S1.1	Sciage d'enrobé	Epaisseur jusqu'à 15 cm	60	m'	7.-	420.-
S1.2	Démolition de couche d'enrobé bitumineux	Epaisseur jusqu'à 15 cm	530	m2	8.-	4 240.-
S1.3	Evacuation des enrobés en décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	190	to	20.-	3 800.-
S1.4	PV : Evacuation des enrobés en décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	190	to	30.-	5 700.-
S1.5	Taxe décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	190	to	30.-	5 700.-
S1.6	PV : Taxe décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	190	to	60.-	11 400.-
S1.7	Démolition de pavés, bordures, yc évacuation et taxes	Granit	20	m'	22.-	440.-
S1.8	Terrassement coffre de chaussée, yc chargement	Empierrements	270	m3	15.-	4 050.-
S1.9	Evacuation des matériaux de coffre en décharge de type A	Empierrements	270	m3	15.-	4 050.-
S1.10	Taxe de décharge pour type A	Empierrements	270	m3	20.-	5 400.-
S1.11	F+P grave 0/45 pour coffre de chaussée, yc compactage	ép 40 cm	180	m3	70.-	12 600.-
S1.12	F+P bordures métalliques sur lit de béton		100	m'	180.-	18 000.-
S1.13	Evacuation et taxes pour gabions	Long des quais	1	gl	3 000.-	3 000.-
S1.14	Démolition et réalisation de nouveau dépotaires, yc raccordement et mise à niveau	Admis 1 / 200m2	2	p	5 500.-	11 000.-
S1.15	Réfection de conduites EU et EP, profondeur admise 1,5 à 2,5 m, DN inf. 400mm	yc enrobage et remblayage	50	m'	550.-	27 500.-
S1.16	Mise à niveau de chambres diverses.		5	p	800.-	4 000.-
S1.17	F+P de dispositifs de couronnement pour chambres diverses		5	p	2 000.-	10 000.-
S1.18	F+P de candélabres, yc socles et raccordements	Type à définir, yc câblage	3	p	6 500.-	19 500.-
S1.19	F+P de tubes PE-LD pour raccordement des candélabres, yc enrobage et remblayage.		40	m'	200.-	8 000.-
S1.20	Plantation d'arbres d'alignement	Y compris anneau béton pour guide racines, et réfections ponctuelles RC	5	p	5 500.-	27 500.-
S1.21	F+P gravier 0/22 pour planie, yc réglage fin et compactage		450	m2	10.-	4 500.-
S1.22	F+P d'enrobé bitumineux pour couche de support, ép 9 cm	ACT 16 ou 22	450	m2	45.-	20 250.-
S1.23	Nettoyage et encollage avant pose de la couche d'usure		450	m2	3.-	1 350.-
S1.24	F+P d'enrobé bitumineux pour couche d'usure, ép 4 cm	AC 11	450	m2	30.-	13 500.-
S1.25	PV pour enrobé bitumineux coloré pour couche d'usure, ép 3.5 cm	AC 8	300	m2	100.-	30 000.-
S1.26	F+P terre végétale dans îlots de petite surface et fosse d'arbres, yc ensemencement	ép 50 cm	90	m2	45.-	4 050.-
S1.27	F+P divers mobilier urbain	Abri vélo, clôture long du quai	1	gl	55 000.-	55 000.-
S1.28	Signalisation et marquages	Marquages / signalisation	1	gl	10 000.-	10 000.-
S1b	Rue du Régional (530 m2)					349 950.-

DEVIS ESTIMATIF Version 4 du 01.10.2018

La TVA (7.7%) et les honoraires d'ingénieurs sont compris dans le devis.
 Les frais de financement (intérêts intercalaires, frais bancaires) ne sont pas inclus dans le devis.
 Ne sont pas compris dans le devis les conduites électrique, eau potable et PGEE.

SECTEUR SUD

Chapitre	Aménagements :	Caractéristiques :	Quantité	Unité	Prix unitaire en CHF	Estimation des coûts en CHF
S3b	Allée d'arbres à l'axe de la rue de la Gare (6 arbres)					
S3.0	Installations de chantier et signalisation	Admis ~7%	1	gl	11 000.-	11 000.-
S3.1	Sciage d'enrobé	Epaisseur jusqu'à 15 cm	265	m'	7.-	1 855.-
S3.2	Démolition de couche d'enrobé bitumineux	Epaisseur jusqu'à 15 cm	300	m2	8.-	2 400.-
S3.3	Evacuation des enrobés en décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	9	to	20.-	180.-
S3.4	PV : Evacuation des enrobés en décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	9	to	30.-	270.-
S3.5	Taxe décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	9	to	30.-	270.-
S3.6	PV : Taxe décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	9	to	60.-	540.-
S3.7	Terrassement coffre de chaussée, yc chargement	Empierrements	150	m3	15.-	2 250.-
S3.8	Evacuation des matériaux de coffre en décharge de type A	Empierrements	150	m3	15.-	2 250.-
S3.9	Taxe de décharge pour type A	Empierrements	150	m3	20.-	3 000.-
S3.10	F+P bordures granit sur lit de béton, yc pose en courbe, découpes et jointoyage.	largeur 20 cm, hauteur 16 cm	320	m'	150.-	48 000.-
S3.11	F+P de candélabres, yc socles et raccordements	Pose d'un candélabre provisoire (récupéré)	12	p	2 500.-	30 000.-
S3.12	F+P de tubes PE-LD pour raccordement des candélabres, yc enrobage et remblayage.		10	m'	200.-	2 000.-
S3.13	Plantation d'arbres d'alignement	Y compris anneau béton pour guide racines	6	p	5 500.-	33 000.-
S3.14	F+P terre végétale dans îlots de petite surface et fosse d'arbres, yc ensemencement	ép 50 cm	190	m2	45.-	8 550.-
S3.15	Résine deux composant avec Bauxit		110	m2	80.-	8 800.-
S3.16	Signalisation et marquages	Aménagements provisoires (entre arbres)	1	gl	15 000.-	15 000.-
S3b	Allée d'arbres à l'axe de la rue de la Gare (6 arbres)					169 365.-
S4	Domaine transN-Entre les voies et la rue de la Gare (620 m2)					
S4.0	Installations de chantier et signalisation	Admis ~7%	1	gl	17 000.-	17 000.-
S4.1	Sciage d'enrobé	Epaisseur jusqu'à 15 cm	150	m'	7.-	1 050.-
S4.2	Démolition de couche d'enrobé bitumineux	Epaisseur jusqu'à 15 cm	310	m2	8.-	2 480.-
S4.3	Evacuation des enrobés en décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	20	to	20.-	400.-
S4.4	PV : Evacuation des enrobés en décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	20	to	30.-	600.-
S4.5	Taxe décharge type B	HAP ≤ 250mg/kg de matière sèche	20	to	30.-	600.-
S4.6	PV : Taxe décharge type E	HAP > 250mg/kg jusqu'à 1000 mg/kg de matière sèche	20	to	60.-	1 200.-
S4.7	Terrassement coffre de chaussée, yc chargement	Empierrements ép. 50 cm	310	m3	15.-	4 650.-
S4.8	Evacuation des matériaux de coffre en décharge de type A	Empierrements	310	m3	15.-	4 650.-
S4.9	Taxe de décharge pour type A	Empierrements	310	m3	20.-	6 200.-
S4.10	F+P grave 0/45 pour coffre de chaussée, yc compactage	ép 40 cm	250	m3	70.-	17 500.-
S4.11	F+P bordures granit sur lit de béton, yc pose en courbe, découpes et jointoyage.	largeur 20 cm, hauteur 16 cm	120	m'	150.-	18 000.-
S4.12	F+P bordures métalliques sur lit de béton		30	m'	180.-	5 400.-
S4.13	F+P de grilles gazon en béton, yc pavés de séparation et remplissage		320	m2	250.-	80 000.-
S4.14	Plantation d'arbres d'alignement	Y compris anneau béton pour guide racines, et réfections ponctuelles RC	1	p	5 500.-	5 500.-
S4.15	F+P gravier 0/22 pour planie, yc réglage fin et compactage		570	m2	10.-	5 700.-
S4.16	F+P d'enrobé bitumineux pour couche de support, ép 9 cm	ACT 16 ou 22	260	m2	45.-	11 700.-
S4.17	Nettoyage et encollage avant pose de la couche d'usure		260	m2	3.-	780.-
S4.18	F+P d'enrobé bitumineux pour couche d'usure, ép 4 cm	AC 11	260	m2	30.-	7 800.-
S4.19	F+P terre végétale dans îlots de petite surface et fosse d'arbres, yc ensemencement	ép 50 cm	50	m2	45.-	2 250.-
S4.20	F+P divers mobilier urbain	Clôtures, divers, local rent a bike	1	gl	55 000.-	55 000.-
S4.21	Signalisation et marquages	Marquages / signalisation	1	gl	5 000.-	5 000.-
S4	Domaine transN-Entre les voies et la rue de la Gare (620 m2)					253 460.-
TOTAUX TRAVAUX TTC (YC HONORAIRES)						1 999 075.-